



11 juillet 2017

Rencontre avec S.E. M. Manasvi SRISODAPOL, ambassadeur du Royaume de Thaïlande, et M. Roongruk Chanprasert, premier secrétaire



© Dekamer Lachambre

Présents :

- M. Georges Dallemagne, président de la section bilatérale Belgique-Cambodge/Myanmar/Thaïlande/Vietnam
- M. Peter Heyvaert, secrétaire de la section bilatérale Belgique-Cambodge/Myanmar/Thaïlande/Vietnam

Les thèmes suivants ont été examinés :

- L'ambassadeur communique que la nouvelle Constitution a été signée le 6 avril 2017. Les lois organiques qui ont été rédigées sur la base de cette nouvelle Constitution et relatives, entre autres, à l'organisation d'élections, doivent encore être examinées et approuvées. Les élections sont prévues fin 2018.
Il demande le soutien d'autres pays (occidentaux) pour accompagner la Thaïlande dans sa lutte pacifique contre les conflits internes. Il rappelle que l'ambassade thaïlandaise a invité la section à effectuer une visite en Thaïlande et souligne que plusieurs délégations européennes s'y sont déjà rendues. Il fait également remarquer que 2018 verra le 150^e anniversaire du traité d'amitié conclu entre la Belgique et la Thaïlande.
- Monsieur Dallemagne s'informe sur les relations avec les autorités à Myanmar. L'ambassadeur communique qu'actuellement la relation entre les deux pays est bonne. Il indique toutefois que des réfugiés issus de minorités ethniques continuent d'être accueillis mais que ces derniers reintègrent petit à petit leur pays.
- Le débat s'est également étendu aux relations entre les deux pays (secteur diamantaire, matières premières, déchets bio, ...), à la médecine (entre autres, le knowhow thaïlandais en matière de prothèses), aux relations avec l'Union européenne, au nouveau roi thaïlandais et à l'échange d'étudiants.